



# Télétravail en Anjou-Maine :

## Quand la Direction reste sur le quai !

Laval le 5 octobre 2021.

### 98% des salariés souhaitent la mise en place du télétravail

(enquête Ugict-CGT septembre 2021)

### 84,1% des salariés de la Caisse Régionale Anjou-Maine

(source questionnaire DRH Anjou-Maine 12/2020)

Et pourtant, quand la Direction fixe le cadre des ateliers devant préfigurer le télétravail (et le travail déplacé) de demain version Crédit Agricole Anjou Maine, l'ambition présentée n'est pas à la hauteur de vos attentes.

Jugez-en par vous-même !

- **1 jour/mois max**, (non reportable d'un mois sur l'autre) et 10 jours/an max (idem travail déplacé), pas le samedi pour le réseau, ...
- **en dehors de toutes les vacances scolaires**
- Pas adossé à des congés
- Exclus pour certains métiers et exclus pour les temps partiels < à 80%, exclus pour les CDD, ...
- Sous réserve de l'accord du manager
- sous réserve d'un seuil de présence dans les équipes
- Une « déprogrammation » exigeant à nouveau un accord du manager
- à « ISO fonctionnement collectif » (comme si le télétravail pouvait se faire sans changer l'organisation du travail !)
- **Sans aucune participation financière** de la Caisse Régionale ni pour l'équipement ni pour les frais généraux (aménagements, énergie, ...)

C'est pas gagné ! Autant être le dernier survivant de Fornite Battle Royale !



**REJOIGNEZ-NOUS ! ADHEREZ A SUD !**

Pour toutes questions ou pour nous rejoindre, contactez-nous par mail : [sudcaam@wanadoo.fr](mailto:sudcaam@wanadoo.fr),  
par téléphone : 02.43.98.17.71



Site **FACEBOOK** : [lien facebook.html](https://www.facebook.com/sudcaam)